

L'EXPLOITATION DE LA CIVELLE DANS LE QUARTIER MARITIME DE
LA ROCHELLE : ETUDE DE LA PECHERIE EN SEVRE NIORTAISE -
PROBLEMES DE GESTION DE LA RESSOURCE.

Didier GASCUEL

L'importance économique de la pêche française de la civelle d'Anguille est aujourd'hui considérable. Avec 500 T de captures déclarées (soit 43 millions de francs) pendant la saison 1981-82 par les seuls pêcheurs professionnels (CIPE, 1982), c'est en effet une des activités halieutiques de premier plan. Comme le souligne le groupe de travail "Golfe de Gascogne" de l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes, l'Anguille a eu, au cours des dernières années, "un poids économiques comparable à celui du merlu ou de la langoustine", premières espèces marines par leur apport en valeur dans le secteur considéré.

C'est dire si cette activité estuarienne, longtemps tenue pour marginale, mérite aujourd'hui d'être prise en considération et ceci d'autant plus, qu'en assurant un revenu hivernal à de nombreux pêcheurs côtiers, elle participe de façon importante à l'équilibre économique des régions littorales.

Depuis quelques années, on assiste à un développement des recherches scientifiques (1), visant à définir les modalités d'une gestion de cette ressource. Préalables indispensables à la mise en place d'une politique d'aménagement, des études sont menées sur différents estuaires, tant pour préciser l'état actuel de l'exploitation de l'anguille aux différents stades (civelles, anguilles jaunes, anguilles argentées ou d'avalaison), que pour clarifier certains aspects de la biologie de cette espèce aujourd'hui mal connue. C'est dans ce cadre qu'à la demande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, une étude est engagée depuis octobre 81 sur la biologie et l'exploitation de la civelle en Sèvre Niortaise.

(1) Un groupement d'Intérêt Scientifique, "gestion des stocks de poissons migrateurs et euryhalins", s'est constitué récemment, pour structurer et développer ces recherches, en particulier sur l'anguille. Il regroupe les Universités de Rennes et Nantes, l'I.S.T.P.M., l'E.N.S.A. de Rennes, le C.E.M.A.G.R.E.F., le Collège de France, le Muséum d'Histoire Naturelle,...

PROBLEMES DE GESTION DE LA RESSOURCE

Cette pêche civellière, dont nous avons souligné l'importance, est aujourd'hui confrontée à de multiples problèmes : modifications de l'équilibre écologique des zones estuariennes et des bassins versants en amont, difficulté d'assurer une gestion rationnelle du stock pour une espèce dont le cycle biologique est particulièrement long et complexe (de 12 à 20 ans), relations conflictuelles avec ces autres exploitants de l'Anguille que sont les pêcheurs en eau douce (lesquels se plaignent de la faiblesse des populations dulçaquicoles d'anguilles). Signe de ces difficultés, qui mérite attention : on assiste depuis trois ans à une nette diminution des captures de civelles sur la façade atlantique.

Si la gestion du stock globale d'anguilles ne peut être envisagée qu'à long terme (et à l'échelle européenne), il semble en revanche possible et nécessaire d'intervenir à moyen terme pour favoriser un bon équilibre des populations locales de cette espèce, au niveau d'une unité écologique comme celle formée par l'estuaire et son bassin versant. Cette intervention doit s'appuyer sur un ensemble de données scientifiques, et notamment, en ce qui concerne la phase estuarienne, sur les connaissances précises de la biologie de la civelle.

Les études actuellement menées en Sèvre Niortaise, visent à déterminer les caractéristiques de la population : période et intensité des arrivées, durée de la "stagnation" des animaux dans l'estuaire, comportement vis à vis des variations de l'environnement, phénomène de migration vers l'amont avec en particulier le problème décisif du franchissement des ouvrages hydrauliques

Si il est encore trop tôt pour tirer un bilan de ces études (elles feront l'objet d'un rapport au tout début 84), il importe néanmoins de souligner d'ores et déjà quelques idées importantes. L'écologie du Marais Poitevin a été profondément modifiée par les aménagements réalisés durant les dernières décennies : remembrements, suppression de conches et canaux, diminution des crues de printemps, mise en culture de prairies naturelles... Ces bouleversements du milieu ne peuvent pas avoir été sans conséquences sur le peuplement piscicole, et en particulier sur l'anguille. Ceci est d'autant plus vrai qu'on a également assisté à une modernisation des ouvrages hydrauliques, rendus de plus en plus imperméables aux espèces migratrices. Dans cette situation de "fragilisation" des stocks, l'augmentation de l'effort de pêche civellière, intervenue au début des années 70, apparaît comme un facteur aggravant.

Les propositions qui sont actuellement ébauchées en vue d'une meilleure gestion de la ressource, devront donc aborder de façon indissociable les aspects suivants :

- La nécessité de prendre en compte les problèmes piscicoles en général, et ceux de l'anguille en particulier, dans la politique de l'aménagement régional.
- la possibilité de promouvoir une gestion des ouvrages hydrauliques permettant la migration des animaux.
- la nécessité, en s'appuyant sur une réglementation adaptée, de maîtriser l'effort de pêche (civelles et anguilles).

EN GUISE DE CONCLUSION

Les études en cours permettent aujourd'hui de mieux connaître la biologie de la civelle et son exploitation ; elles soulignent notamment l'importance de cette spéculation dans l'économie des petites pêches côtières. Les premiers résultats obtenus permettent d'ébaucher un certain nombre de propositions, qui font actuellement l'objet de discussions avec les partenaires locaux.

Cependant le travail de recherche, entrepris en zone estuarienne, ne pourra être pleinement valorisé qu'avec l'achèvement des études, commencées en 1983, sur la biologie et l'exploitation de l'anguille sub-adulte, dans le bassin versant de la Sèvre. Ce vaste ensemble de données scientifiques doit permettre la définition d'une politique d'aménagement du milieu et de gestion de la ressource, politique qui assure le maintien de l'espèce et des activités de pêche s'y rattachant.